

**1/05/2023**  
**REMISE DE PRIX**



**REMISE DES PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE ET DE  
LA MÉMOIRE 2022-2023 A LA PRÉFECTURE DE LA  
VENDÉE, 31 MAI 2023**

En introduction Madame Michèle Peltan, présidente de l'ANMONM section de la Vendée, remercie très chaleureusement Monsieur le Préfet de son accueil, renouant ainsi avec un passé que la Covid avait interrompu en 2019.

Elle se dit heureuse d'accueillir en préfecture les jeunes dans le cadre de ce qu'elle appelle « l'éducation civique en marche »

Elle remercie les personnalités présentes :

- Monsieur Maxence de Rugy, conseiller départemental, représentant le président du Conseil Départemental Monsieur Alain Leboeuf et le remercie pour la subvention accordée,
- Monsieur Stéphane Bénard iLanspecteur de l'Education nationale représentant la directrice académique, Madame Catherine Côme,
- Monsieur Dominique Remaud, directeur adjoint de l'enseignement catholique,
- Madame Thérèse Charrieau, responsable de la commission « civisme et citoyenneté » au sein de l'ANMONM,
- Elle excuse Madame Sophie Audureau-Renner, PDG du groupe Vensys et mécène privé de cette opération.

Elle souhaite la bienvenue aux lauréats, à leurs enseignants, à leurs chefs d'établissement et aux parents, c'est-à-dire à la grande famille chargée d'assurer la transmission des valeurs de la République aux jeunes.

Elle rappelle que l'ONM est le deuxième Ordre National après la Légion d'Honneur, qu'il a été créé par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963 et que le 9 novembre prochain au CYEL, à La Roche-sur-Yon, nous fêterons le 60ème anniversaire de cette création.

Elle explique ensuite la signification des prix remis ce jour :

- D'abord le prix de l'Education citoyenne. Il consiste à récompenser des projets que les élèves des écoles, des collèges et des lycées ont initiés, portés et traduits en actions concrètes en les réalisant, à la condition cependant qu'ils aient une dimension d'éducation du citoyen ;
- Un nouveau prix cette année en complément du précédent, le prix de la mémoire. Notre devise étant « Honneur, Solidarité, Mémoire », il paraissait souhaitable de valoriser la mémoire. De plus en 2018, lors du centenaire de l'armistice de la grande guerre, de nombreux projets étaient liés à la mémoire.

Le jury s'est réuni le 7 avril dernier à l'Inspection académique. Il était présidé par Madame Côme, directrice académique.

Madame **Thérèse Charrieau** procède ensuite à la lecture de ses textes présentant la genèse de chacun des projets récompensés (voir ci-dessous en italique).

**Pour le Prix de l'Education Citoyenne, 4 établissements scolaires sont récompensés :**

- *Prix départemental à l'Ecole Primaire Jules Verne de Montaigu-Vendée pour son « projet scolaire et solidaire pour une classe au Sénégal ».*

**A la demande des élèves de CM2 qui souhaitent mener un projet solidaire en faveur des plus démunis, la classe de Mme Cécile Bergère, en partenariat avec un groupe de 5 femmes « Les Gazelles Epaulais » qui participent à la course « La Sénégazelle » dont l'objectif est d'apporter des fournitures scolaires à des élèves au Sénégal, a fabriqué 24 trousse cousues par les élèves dans le cadre d'un atelier couture. Les trousse ont été remises à leurs destinataires à l'école du Lac Rose en février 2023, une correspondance s'est établie entre les enfants des 2 continents.**

- *Prix d'honneur au Collège Auguste et Jean Renoir de La Roche-sur-Yon pour son projet « Le Rocher sous l'Yon 2023 » visant à sensibiliser les élèves à l'éco-citoyenneté.*

**Très prochainement, un groupe d'une trentaine d'élèves conduit par M. Christophe Grellier, professeur et animateur de l'association sportive du collège, s'élancera à vélo pour 3 jours dans le but d'admirer la richesse de la faune et la flore de quelques-unes de nos plages vendéennes, mais aussi leur grande fragilité. Sensibiliser pour former des citoyens éco-responsables, c'est le but de cette action dont les grandes étapes seront La Tranche-sur-Mer, la Pointe d'Arçay, Longeville-sur-Mer, la Pointe du Payré en passant par le Musée Clémenceau.**

- *Prix départemental au Collège Les Colliberts de Saint-Michel-en-L'Herm pour son action « Mémorial Européen des Mémoires de la Seconde Guerre Mondiale ».*

Sous la direction de M. Jean-Baptiste Camy, leur professeur d'Histoire-Géographie/EMC, 21 élèves de 3ème ont étudié l'holocauste et la seconde guerre mondiale en Vendée à travers de multiples rencontres et visites et, en dignes citoyens européens de demain, ont préparé une exposition qui sera présentée au public très prochainement, en partenariat avec la commune de Saint-Michel en L'Herm : étudier l'histoire, réfléchir, faire des propositions citoyennes pour réaffirmer les valeurs de Paix de l'Europe, dans le contexte géopolitique actuel, tel est leur objectif.

- *Prix départemental au Lycée Léonard de Vinci de Montaigu-Vendée pour son action « Course contre la faim/Action contre la faim »*

La course contre la faim est un grand moment d'engagement et de solidarité au lycée Léonard de Vinci de Montaigu-Vendée. En 2023, le Conseil de la Vie Lycéenne et sa présidente Pauline Passicos ont décidé de reconduire cette action phare et de faire encore mieux que l'an passé où ils avaient dénombré 650 participants et 10 000 € récoltés au profit des habitants de Madagascar par l'intermédiaire de l'association Action contre la Faim.

Pour le Prix de la Mémoire, 3 établissements scolaires sont récompensés :

- *Prix Départemental à l'école du Sacré Cœur du Poiré-sur-Vie pour son action « Les 140 ans de l'école ».*

Les 26 élèves de la classe de CE 2 de Mme Laurence Mouillé se sont totalement investis dans la célébration du 140e anniversaire de la construction de leur école : ils ont organisé le spectacle pour fêter l'évènement et préparé des affiches ainsi qu'une exposition pour la journée « portes ouvertes » du samedi 25 mars 2023. Dans cette commune d'un peu plus de 8 000 habitants, un millier de personnes est venu fêter cet anniversaire et contribuer à raviver la mémoire locale avec reconstitution d'une classe des années 50, exposition, animation musicale et jeux rétros, en présence de toutes les générations : cet évènement a permis à la doyenne de la commune âgée de 103 ans d'évoquer ses souvenirs à cette école

- *Prix Départemental au collège Edouard-Herriot de La Roche-sur-Yon pour la production de son ouvrage « Le Collège Herriot de La Roche-sur-Yon, creuset de la Résistance au cœur de la Vendée 1898-1998 ».*

Le collège Edouard-Herriot ouvert en 1814 est le premier établissement scolaire de France à avoir édifié en 1898 un monument à la « gloire » des élèves du lycée morts pour la France pendant les guerres coloniales et celle de 1870-1871 ; après les conflits de 1914-1918 et 1939-1945, d'autres plaques y ont été ajoutées : au total ce sont 131 anciens élèves et professeurs qui sont honorés. Au cours de cette année

scolaire, 56 élèves de 3ème sous la direction de M. François-Xavier Basset, leur professeur d'histoire-géographie, ont plus particulièrement étudié la Résistance en action dans le lycée pendant la période 1940-1944 et leur travail, particulièrement documenté, a été rassemblé dans un ouvrage abordant notamment le maintien de la continuité de l'enseignement, l'occupation du lycée par les troupes allemandes, la réorganisation pédagogique et le bras de fer avec l'occupant jusqu'à la Libération, l'école sous Vichy, la résistance des enseignants et des élèves intra et extra-muros avec leurs portraits et leurs actions, l'école de la France Libre et l'école de la France Libérée. Ce travail débouche sur le projet de création en septembre 2023 d'une classe Défense et Sécurité Globale afin d'encourager les jeunes, à l'image de leurs prédécesseurs, « à servir la paix et non plus la gloire »

- *Prix départemental au lycée Valère Mathé d'Olonne-sur-Mer pour son projet : Devoir de Mémoire et Préparation du voyage à Auschwitz en 2023-2024.*

Depuis 25 années, sous l'impulsion de M. Valère Mouton, professeur d'Histoire-Géographie, le lycée professionnel Valère Mathé est engagé dans une action de transmission du devoir de mémoire aux élèves, tout en couplant leur apprentissage de l'histoire avec leur formation professionnelle et en leur laissant une large place dans l'organisation matérielle et financière des actions.

Cette année, 55 élèves des classes 1ère bac pro accueil, 3ème prépa métiers, mention complémentaire Aide à Domicile, Cadets de la Défense ont visité le camp de Montreuil-Bellay, visité Maillé, Oradour-sur-Glane, assisté aux témoignages de Mme Lili Leignel déportée à 11 ans à Ravensbrück et M. Joseph Weismann rescapé de la Rafle du Vel d'Hiv. Ils préparent la restitution publique de leurs différents déplacements et rencontres, dans la perspective de leur prochain voyage à Auschwitz.

**L'objectif : que les jeunes comprennent les grands enjeux des événements historiques du XXe siècle pour faire des générations successives d'élèves du lycée Valère Mathé des « passeurs d'Histoire ».**

Après avoir remis à chaque établissement un diplôme, accompagné de la BD « La Vendée - une histoire entre terre et mer » d'Yves Viollier pour les écoles primaires et du livre « Pierre Mauger, 17 ans en 1940 » pour les établissements du second degré ainsi qu'un chèque de 200 € pour chaque prix départemental et un chèque de 150 € pour le prix d'honneur, la Présidente Michèle Peltan donne ensuite la parole aux autorités.

Monsieur Stéphane Bénard au nom de l'Education Nationale remercie notre association d'avoir organisé cette manifestation et d'avoir mis en avant les projets des établissements scolaires. Il se réjouit du partenariat entre l'EN et l'ANMONM, lequel permet de former les élèves en tant que futur citoyen dans le cadre des valeurs et principes de la République.

Monsieur Dominique Remaud, au nom de la Direction de l'Enseignement Catholique s'associe aux remerciements adressés à l'ANMONM et au monde scolaire. Il se retrouve

dans le projet car sa mission est de promouvoir la citoyenneté et de faire des élèves des acteurs de la cité pour aller vers les autres et faire maison commune.

Monsieur Maxence de Ruggy félicite l'ANMONM, section Vendée, de porter ce projet qu'il estime essentiel envers la jeunesse. Il adresse ses compliments aux jeunes pour leur engagement pratique, précisant que le civisme et la citoyenneté ne sont pas une théorie mais qu'ils se vivent au quotidien dans le cadre d'une utilité concrète.

Monsieur Gérard GAVORY, se dit heureux d'accueillir à la préfecture l'équipe de l'ANMONM et renouvelle ses félicitations quant à l'organisation du concours depuis de longues années. Il se dit frappé par la diversité des dossiers présentés. Il estime que ces prix sont des outils pédagogiques concrets qui reconnaissent aux jeunes leur rôle dans la société au travers du regard nouveau d'une génération qui souhaite s'engager. Ils font partie d'une étape importante pour se construire en tant que citoyen et comprendre les défis auxquels nos sociétés modernes sont confrontées. Ils permettent aussi de mieux appréhender nos racines, les moments d'histoire qui permettent d'agir et de ne pas reproduire les erreurs du passé. Il estime qu'une nation, un pays, une société ont besoin de liens pour exister. La mémoire est un fil indivisible qui unit les générations et maintient les pans de notre communauté. C'est le socle de notre République. Il incite les jeunes à s'engager pour dénoncer, combattre et lutter contre les discriminations les plus insidieuses qui portent une attaque au vivre ensemble et leur demande de maintenir toutes les formes de solidarité.

La cérémonie s'est terminée autour d'un rafraichissement offert au public.

Michel Montalétang